



Graves dommages corporels et prejudices accident de moto

Par Cpierrot31

Victime d'un accident de moto non responsable il y a 5 ans, et malgré logues batailles juridiques, je n'arrive pas à engager des poursuites contre l'adversaire automobiliste coupable d'un refus de priorité constaté. J'ai une longue liste de prejudices et dommages. 2 cabinets d'avocats ont negligé le dossier. Les expertises ont volé en éclat malgré des preuves accablantes du radiologue (double fracture du bassin). Je veux poursuivre sans relache ce conducteur, l'assurance (anonymisation) et exiger le paiement retroactif de tous ces arrierés.

Je prendrais soin de choisir le conseil le plus pertinent

Bien sincèrement

Anonymisation par l'administration du site

Par Suisse1291

Demandez au Bâtonnier, patron des avocats, au Greffe de votre tribunal, aide et conseil pour avoir un avocat très compétent.

Il existe aussi l'ADVIR (voir les coordonnées sur internet, de votre délégation départementale) qui peut vous apporter aide et conseils. L'ADVIR a ses propres avocats.

Par ESP

B O N J O U R

Cette bonne habitude est exigée par les CGU*